

## Descriptif du Programme de rachat d'actions

*Descriptif du programme de rachats d'actions à mettre en œuvre par le Conseil d'administration conformément à l'autorisation de l'Assemblée générale mixte du 12 juin 2018.*

*Le présent document est établi en application des dispositions des articles 241-2 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers.*

### Date de l'assemblée générale des actionnaires ayant autorisé le programme

Autorisation conférée par l'Assemblée générale des actionnaires du 12 juin 2018 dans sa 12<sup>ème</sup> résolution.

### Part du capital détenu par la Société et répartition par objectifs des titres de capital détenus par la Société à la date de publication du présent descriptif

A date, la Société détient 2,42% de son capital, représentant 730 131 actions réparties ainsi :

Nombre de titres au 12 juin 2018	Affectation
24 660	Contrat de liquidité
705 471	Allocation d'options d'achat d'actions et/ou d'actions gratuites aux salariés ou aux mandataires sociaux de la Société ou de son Groupe et / ou réduction du capital

### Objectifs du présent programme de rachat d'actions

Les actions rachetées pourront être utilisées en vue de :

- La poursuite du contrat de liquidité ;
- L'allocation d'options d'achat d'actions et/ou d'actions gratuites et/ou toutes autres formes d'allocation d'actions ;
- L'achat d'actions de la Société pour conservation et remise ultérieure à l'échange, en paiement ou autrement, dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- La réduction du capital de la Société.

### Part maximale du capital, nombre maximal et caractéristiques des titres que la Société pourra se proposer d'acquérir et prix maximal d'achat

- Caractéristiques des titres concernés par le programme de rachat : actions ordinaires cotées sur Euronext Paris, compartiment B, code ISIN FR0004038263, Mnémo : PARRO.
- Prix maximum d'achat : 40,00 euros
- Montant maximum : 48 000 000 d'euros
- Nombre maximal de titres susceptibles d'être acquis : 3 017 467 actions
- Pourcentage du capital : 10 % à la date du 12 juin 2018

### Durée du programme

18 mois à compter de l'Assemblée générale du 12 juin 2018, soit jusqu'au 11 décembre 2019 inclus.

### A PROPOS DE PARROT

Fondé en 1994 par Henri Seydoux, Parrot est aujourd'hui le premier groupe de drone Européen sur ce marché en pleine expansion. Visionnaire, à la pointe de l'innovation, Parrot est le seul groupe à en maîtriser l'ensemble de la chaîne, des équipements aux services en passant par les logiciels.

- Parrot, numéro 2 mondial du marché des drones grand public, conçoit des produits et des logiciels reconnus pour leurs performances et leur simplicité d'usage.
- Parrot dispose aussi d'un ensemble de solutions à destination des professionnels, couvrant les équipements, les logiciels et les services. L'offre est principalement centrée sur 3 verticaux : (i) l'Agriculture, (ii) la Cartographie 3D, la Géomatique et l'Inspection, et (iii) la Sécurité.

Le Groupe Parrot, conçoit et développe ses produits en Europe, principalement à Paris où est établi son siège et en Suisse. Il compte aujourd'hui 600 collaborateurs dans le monde et réalise la grande majorité de ses ventes à l'international. Parrot est cotée depuis 2006 sur Euronext Paris (FR0004038263 – PARRO). Pour plus d'informations : [www.parrot.com](http://www.parrot.com)

### CONTACTS

**Investisseurs, analystes, médias financiers**  
Marie Calleux - T. : +33(0) 1 48 03 60 60  
[parrot@calyptus.net](mailto:parrot@calyptus.net)

**Médias grand public et technologiques**  
Vanessa Loury - T. : +33(0) 1 48 03 60 60  
[vanessa.loury@parrot.com](mailto:vanessa.loury@parrot.com)